

# SOUAD AFIF

TRADUCTRICE ASSERMENTEE

Arabe – Français – Espagnol

Agreee auprès du Ministère de la Justice

Décision Ministérielle du 31 octobre 1997

Dossier N° 298/96

166, Bd. Hajrat Nekor, Al Hoceima

Tel: 0612 09 22 17 Telf./ Fax: 0539 84 09 39

## Traduction de l'arabe

ROYAUME DU MAROC

MINISTERE DE LA JUSTICE

TRIBUNAL DE PREMIERE INSTANCE DE TAOURIRT

SECTION NOTARIALE DE TAOURIRT

## KAFALA DE DEUX ENFANTS NON ABANDONNÉS

Acte consigné au registre des divers N° 27, N° 316, folio 351, en date du 03/05/2019.

LOUANGE A DIEU SEUL.

En date du jeudi 02 05 2019, à 17:30 heures, les deux *Adoul*, notaires de droit musulman, instrumentaires des présentes les sieurs Abderrahim El Kamri et Benyounes Debbab, exerçant au ressort du tribunal de première instance de Taourirt, ont reçu le témoignage du présent acte consigné au minutier du premier *Adoul* N° 12, N° 128, folio 144, dont la teneur est comme suit :

En vertu de l'autorisation de confier deux enfants non abandonnés en concept de Kafala N° 04 rendue par M. Amine Abdellah juge chargé des affaires des mineurs à la section de la justice de famille du tribunal de première instance de Taourirt en date du 02/05/2019, dossier N° 05/2019.

Ont comparu par-devant les deux *Adoul* :

M. Chafiq ABID, son père Mohammed, marocain, né le 01/02/1976 à Taourirt, sa mère Rkia fille d'El Mokhtar, fonctionnaire du secteur du ministère de l'éducation nationale, demeurant à 530 Av. Ramdane El Kadi Hay El Kadim Taourirt, titulaire de la C.I.N. N° FB23925, agissant au nom et en représentation de M. Aala-Eddine LAKHNATI, son père Thami fils d'Ahmed, marocain, né le 19/06/1980 à El Youssefia, sa mère Zineb fille d'Omar, directeur technique, demeurant à Portes de Marrakech B Appart. 2 Immb. 20 N° 03 Marrakech, titulaire de la C.I.N. N° EE36173, en vertu de la procuration légalisée par le conseil d'arrondissement de Menara annexe administrative de Hay Hassani Marrakech sous le N° 4144 en date du 02/05/2019, et Mme Oumnia LAKHNATI, son père Thami fils d'Ahmed, marocaine, née le 10/03/1962 à Ait Ourir, sa mère Zinba fille d'Omar, éducatrice d'enfants, résidant en France, avec domicile au Maroc sous le N° 676 Av. El Fatouaki Hay El Kadim Taourirt, titulaire de la C.I.N. N° EI74013.

Le 1<sup>er</sup> comparant Chafiq ABID précité, es qualité, a requis témoignage sur le fait que son mandant M. Aala-Eddine LAKHNATI susmentionné, a confié définitivement et irrévocablement en tutelle en concept de KAFALA ses deux enfants : Omar LAKHNATI, marocain, né le 23/10/2009 à Safi, et Ahmad Amine LAKHNATI, marocain, né le 20/05/2011 à Marrakech, de leur mère feuue Merieyem LAHRECH, décédée le 28/10/2018, suivant un extrait d'acte de décès N° 09 délivré par l'arrondissement de Menara bureau de Sidi Ghâlem province de Marrakech en date du 11/03/2019, à leur tante Mme Oumnia LAKHNATI précitée. Et ce, aux fins qu'elle assume la responsabilité de leur éducation et subvienne à tous leurs besoins vitaux occasionnés par l'habillement, la nourriture, l'enseignement, le logement, la médication, et autres nécessités vitales, et elle est habilitée pour les emmener dans tous ses déplacements aussi bien au Maroc qu'à l'étranger, spécialement en France, ainsi que de procéder à toutes les démarches administratives auprès de tous les services, agences et administrations français, pour la régularisation de leur situation de résidence légale en France.

Les comparantes agissent en connaissance de cause tout en étant en possession de leurs facultés mentales et physiques.

Dont acte

Acte établi à la date ut supra, et homologué le 03/05/2019.

*Suivent les signatures des deux Adoul, la mention d'homologation du juge chargé de notariat, son paraphe et l'empreinte du cachet du tribunal de première instance de Taourirt.*

-----FIN DE LA TRADUCTION-----

Al Hoceima le 13/06/2018

Ref. 181306 E

  
SOUAD AFIF  
Traductrice Interprete Assermentée  
166, Bd. Hajrat Nekor — El Hoceima  
Tél. : 06. 22 09 39